

# CAP INSTALLATEUR THERMIQUE

**CAP  
IT**

**INSTALLATEUR  
THERMIQUE**

**DUREE** : 2 ans après la troisième

## **ACTIVITES DU METIER**

Le titulaire du **CAP Installateur Thermique** est ouvrier qualifié en installation de systèmes de chauffage de maisons individuelles, d'immeubles, de commerces ou de bâtiments industriels ou publics. Il en assure également l'entretien et la réparation. Il peut exercer plusieurs types d'activité : mise en place des équipements (chaudières, radiateurs...), réalisation et pose du réseau de canalisations (découpe, cintrage, soudage, etc.), raccordement aux appareils, installation et branchement des matériels électriques et de régulation ; mise en service : contrôle du fonctionnement de l'ensemble, réglages ; information de l'utilisateur : présentation de l'installation et des consignes d'exploitation ; maintenance (changement d'une pièce, entretien courant...), rénovation.



## **FORMATION**

### **Des enseignements spécifiques :**

La formation permet d'acquérir une large autonomie professionnelle : lecture de plans, choix d'outillages, organisation du poste de travail... Elle met aussi l'accent sur les règles de sécurité, le travail en équipe, la résolution méthodique des problèmes rencontrés.

**Une formation en entreprise** : minimum 14 semaines sur 2 ans qui permet d'acquérir une formation professionnelle.

## QUALITES REQUISES

Être rigoureux et méthodique, avoir de bonnes capacités pour le calcul technique.  
Avoir le goût pour les technologies nouvelles et les innovations.  
Avoir des aptitudes à la communication en direction de la clientèle et d'écoute des autres corps d'état.



## ET APRES ...

Le **CAP** prépare d'abord à l'exercice d'un métier, la poursuite d'études est possible dans la filière du génie énergétique.

- \* en **Formation Complémentaire,**  
**Mention complémentaire,**  
**Brevet de Compagnon Professionnel, Brevet Professionnel.**

Avec un très bon dossier et une forte motivation :

- \* en **Bac Pro**
  - Technicien en Installation des Systèmes Energétiques et Climatiques.
  - Technicien de Maintenance des Systèmes Energétiques et Climatiques.



